



**CIRCULAIRE n° 2329 MFB/DGD du 06 DEC 2024**

(DIFFUSION GENERALE)

**Objet : Mise en œuvre du sous-module « Gestion des Transferts »  
pour l'émission des ordres de virement liés aux Autorisations  
de Change délivrées sur le GUCE**

*Réf : Circulaire n° 7050/MFB/DGTCP/DECFinEx du 04/11/2024.*

Conformément aux dispositions de la circulaire du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique visée en référence, j'ai l'honneur de rappeler à l'ensemble du service et des usagers que, dans le cadre de la dématérialisation des procédures du commerce extérieur, la délivrance des Autorisations de Change pour le règlement des factures d'importation de marchandises se fait exclusivement sur le module e-forex de la plateforme du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (GUCE) et ce, depuis le 31 mai 2017.

A cet effet, la société GUCE Côte d'Ivoire a développé, sur cette plateforme, un sous-module intitulé « Gestion des Transferts », dédié au traitement des ordres de transfert et à leur confirmation par les banques, intermédiaires agréés.

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2024, l'exécution des Autorisations de Change, délivrées sur le GUCE, devra désormais se faire suivant les modalités ci-après :

- l'importateur ou son déclarant (Commissionnaire en Douane agréé) devra initier la demande d'exécution de l'Autorisation de Change, exclusivement, à partir du sous-module « Gestion des Transferts » du GUCE ;
- les banques, intermédiaires agréés, devront renseigner dans ledit sous-module, après exécution des transferts dûment autorisés, la date et les modalités d'exécution de ces transferts.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente et toute difficulté d'application me sera signalée d'urgence.

*PJ : Copie circulaire n° 7050/MFB/DGTCP/DECFinEx  
du 04/11/2024.*

**Ampliations :**

- MFB/Cab
- DGTCP
- CGECI
- UGECI
- FNISCI
- OCOD
- Chambre Cce & d'Industrie CI
- Chambre Cce & d'Industrie Européenne
- Chambre Cce & d'Industrie Française
- Chambre Cce & d'Industrie Britannique
- Chambre Cce & d'Industrie Libanaise
- GUCE-CI
- PAA
- PASP
- Synd. des Transitaires de CI
- Synd. Nat. des Transitaires de CI
- Toutes Directions Douanes

**Général DA Pierre A.**  
Commandeur de l'Ordre National

DIRECTION GENERALE DU TRESOR  
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

Tél. : 27 20 30 90 20 / 27 20 30 90 22

Fax: 27 20 21 35 87

Email: info@tresor.gouv.ci

Adresse : BP V 98 ABIDJAN



Abidjan, le 04 NOV 2024

Le Directeur Général

N° 7050/MFB/DGTCP/DECFinEx

CIRCULAIRE N° -- 7050/MFB/DGTCP/DECFinEx du 04 NOV 2024

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Utilisation du sous-module « Gestion des Transferts » pour l'émission des ordres de virement liés aux Autorisations de Change délivrées sur le GUCE

Dans le cadre de la dématérialisation des procédures du commerce extérieur, la délivrance des Autorisations de Change pour le règlement des factures d'importation de marchandises se fait exclusivement sur le module e-forex de la plateforme du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur (GUCE), depuis le 31 mai 2017.

A cet effet, la société GUCE CI a développé sur cette plateforme un sous-module intitulé « Gestion des Transferts » dédié au traitement des ordres de transfert et à leur confirmation par les banques, intermédiaires agréés.

Ainsi, à compter du 01/12/2024, l'exécution des Autorisations de Change délivrées sur le GUCE devra se faire selon les modalités suivantes :

- l'importateur ou son déclarant devra initier la demande d'exécution de l'Autorisation de Change exclusivement à partir du sous-module « Gestion des Transferts » du GUCE ;
- les banques, intermédiaires agréés, devront, après exécution des transferts dûment autorisés, renseigner dans le sous-module « Gestion des Transferts » du GUCE, la date et les modalités d'exécution de ces transferts.

Tout manquement à ces dispositions est passible de sanctions.

**Ampliation :**

- BCEAO
- APBEF-CI
- Toutes les banques
- Tous les importateurs
- DGCE
- DGD
- DCRP
- CGECI
- GUCE CI



AHOSSI Arthur Augustin Pascal  
Directeur Général  
du Trésor et de la Comptabilité Publique